

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR UN PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LES RÈGLEMENTS NUMÉRO 659-2023 ET NUMÉRO 660-2023

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit : lors d'une séance tenue le 3 avril 2024, le Conseil a adopté le projet de *Règlement numéro 680-2024 modifiant les règlements numéro 659-2023 et numéro 660-2023*.

Le projet de règlement a pour but d'harmoniser, dans le cadre de notre processus de refonte des règlements d'urbanisme, les définitions du règlement numéro 659-2023 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux et du règlement numéro 660-2023 décrétant les normes minimales requises par la Municipalité de Sainte-Mélanie concernant la construction et la municipalisation des rues.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **21 août 2024 à 19 h 00** au 10, rue Louis-Charles-Panet, à Sainte-Mélanie. Au cours de cette assemblée, le maire expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer. Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité, au 10, rue Louis-Charles-Panet, à Sainte-Mélanie, du lundi au vendredi, aux heures d'ouvertures régulières et sur le site internet de la Municipalité au www.sainte-melanie.ca. Le projet ne contient pas des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Donné à Sainte-Mélanie, ce 5 août 2024.



Me François Alexandre Guay, L.L.M. Fisc.
Directeur général et greffier-trésorier

Certificat de publication au verso

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné François-Alexandre Guay, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Sainte-Mélanie, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis public à la Municipalité et à l'endroit prévu à cette fin ainsi que sur le site Internet de la Municipalité www.sainte-melanie.ca, le 5 août 2024 entre 9 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 5 août 2024.



**Me François Alexandre Guay, LL.M. FISC.
Directeur général et greffier-trésorier**